

Plan Maroc Vert

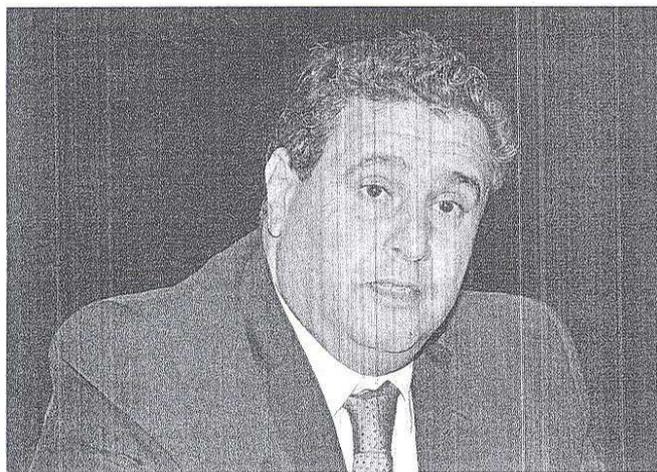
Grand oral stratégique pour les filières agricoles

● Les représentants des filières sous «contrat-programme PMV» se sont livrés hier à un exercice d'un genre nouveau : présenter, eux-mêmes, les réalisations et défis de leurs productions respectives. Entre autocritique et doléances, une multitude de conclusions stratégiques émergent, alors que les professionnels proposent une loi-cadre et un texte d'orientation pour pérenniser le plan. 2014 a révélé des aménagements tactiques urgents.

Plus d'appui, plus de subventions, plus de coordination, plus de promotion et moins de... taxes, de contrôle, de contraintes de manière générale. Telles sont en vrac, et de manière non-exhaustive, les doléances des professionnels de l'agriculture, toutes filières et régions confondues. Cette substance était évidemment attendue en soi de la part des représentants des fédérations interprofessionnelles des filières agricoles, qui ont pris part au «grand oral» présidé hier mercredi par Aziz Akhannouch, ministre de l'Agriculture et de la pêche maritime (photo) à Skhirat, où s'est tenue la réunion annuelle du «comité gouvernement/professionnels de suivi des contrats-programme filières (PMO)». De son côté, le ministre a insisté sur la nécessité de fournir encore plus d'efforts de la part des interprofessions, qui sont au nombre de 17, soit presque autant que les 18 contrats-programmes signés dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Maroc Vert. «Il faut s'activer et accélérer la finalisation des procédures légales de constitution de vos entités», recommande Akhannouch.

Appropriation

Globalement, les présentations des réalisations des différentes filières (13 végétales et 5 animales) affichent des résultats positifs, notamment en termes quantitatifs, au niveau des volumes de production comme au niveau des superficies exploitées. Mais sans surprise et dans un esprit plutôt constructif, chaque filière a insisté sur les pistes d'amélioration et même sur des éléments de blocage pour quelques-unes. «Pour la première



fois, les professionnels vont présenter leurs propres réalisations, ce qui implique une responsabilité directe et une appropriation des projets du PMV», tempère Ahmed Ouayach, président de la Confédération marocaine de l'agriculture et du développement rural (Comader)

Marchés de gros, «la bataille de 2014»

Dans le vif du sujet, il y a des engagements concrets de la part d'Akhannouch. Pour lui, «la priorité» ultime de l'année 2014 sera la réforme des marchés de gros. Une mission pas facile, minée par des éléments de blocage relevant d'autres sphères de décision. En clair, le défi que devra relever le ministre pour atteindre cet objectif, n'est autre que l'implication des communes. Comment? L'interrogation reste entière, le ministre se limitant à un «nous travaillons en étroite collaboration avec le ministère de l'Intérieur» en guise de ré-

ponse à la question des «Éco». En tout cas, la problématique semble préoccupante pour lui, qui est engagé sur tous les fronts. Un défi titanesque, en raison notamment des pratiques immorales dont usent plusieurs intervenants sur ce maillon de la chaîne qui en font leur «gagne-pain», et qui restent envers et contre tout, un secret de polichinelle.

Appréhensions sur l'après-Akhannouch

Il faut dire que sur ce sujet comme sur tant d'autres, les professionnels du secteur placent beaucoup d'espoirs en Akhannouch. Exprimé directement ou par les faits, rares sont les ministres qui bénéficient, ou qui ont bénéficié, d'un consensus aussi large, au point que les opérateurs commencent à s'inquiéter de «l'après-Akhannouch». «Aujourd'hui, avec l'équipe actuelle, les choses avancent et le dialogue est fructueux, mais ensuite je ne cache pas nos craintes. Il faut étu-

dier la possibilité de mettre en place une loi-cadre pour être à l'abri», s'inquiète Ouayach tout en proposant une voie de sécurisation. D'ailleurs, l'idée a été bien accueillie par le ministre et ses équipes, qui l'ont sur le champ incorporée dans une nouvelle version du communiqué officiel, la présentant, légitimement, comme garante potentielle «de la pérennisation du PMV».

Point d'inflexion

Certes, la pérennisation de la stratégie nationale est une priorité, mais l'urgence tient aujourd'hui à un rééquilibrage des différents ingrédients du plan. En ce sens où, de l'avis des professionnels autant

Victime de son succès, le PMV se heurte pour la première fois au revers de la médaille, la surproduction.

que du point de vu du ministère, une réorientation des efforts vers la structuration de la commercialisation et de la promotion s'impose surtout que, pour plusieurs filières, les résultats du PMV en termes de capacités de production ont dépassé les attentes, prenant de court les professionnels qui, il faut le reconnaître, ont rarement eu à gérer les surplus de production, ce qui deviendra désormais de plus en plus courant, au fur et à mesure que la mise en œuvre du PMV montera en puissance. Également, la structuration du marché interne se distingue comme axe stratégique. Les potentialités de la consommation interne restent en effet largement sous exploitées, plombées par le déficit de valorisation, et gangrénées par l'informel. Cet aspect a nettement été mis en avant lors de la rencontre avec une double facette: d'abord comme débouché principal de sécurisation commerciale, et ensuite comme motivation supplémentaire pour la mise à niveau de la qualité des produits alimentaires à destination de la bouche marocaine.

PAR OTHMANE ZAKARIA
o.zakaria@leseco.ma

Q/R



Ahmed Ouayach,

président de la Confédération marocaine de l'agriculture et du développement rural (COMADER)

Les ÉCO : La clémentine affiche l'équivalent d'un mois et demi de pertes....

Ahmed Ouayach : Il faut l'avouer, nous avons une mauvaise organisation au niveau de l'action sur le marché. Cela fait que nous avons tous payé le prix fort, tant la tutelle que les professionnels. J'espère aujourd'hui que ce problème va nous donner à réfléchir afin que nous étudions toutes les possibi-

«Il faut des lois-cadres»

lités d'améliorer les circuits de commercialisation. Avec le nouveau rôle que jouera à présent l'EACCE, je pense que nous atténuerons ce problème et que cet établissement pourra réguler le marché. Il faudra redonner son importance au marché intérieur, jusqu'ici négligé, à l'image du tourisme interne, et ceci au même titre que le marché extérieur et des nouveaux débouchés. Maintenant, il faudra revoir toute l'organisation ainsi que le profil de l'offre exportable, et surtout instaurer une coordination entre les différents opérateurs. Au-delà de cet aspect, le ministère est en train d'étudier si il ne faut pas mettre en place des limites aux surfaces plantées, cela est valable pour les agrumes, notamment les clémentines, mais aussi pour les autres espèces comme l'olivier.

Va-t-on vers un plan Maroc vert II ?

La logique a toujours voulu que l'on aille du plus simple pour arriver au plus compliqué et le plus simple, nous l'avons déjà fait en mettant en place les instruments pour l'exécution d'un plan Maroc vert répondant à des objectifs précis. D'abord, satisfaire l'approvisionnement en denrées de première nécessité, améliorer l'offre exportable parce que nous avons besoin de devises et conquérir les marchés dans de bonnes conditions. Le 3^e axe est d'assurer la rentabilité de l'agriculture et le niveau de revenu de l'agriculteur, qui représente tout de même 50% de la population. Le 4^e pilier est la modernisation de notre campagne, et enfin la réalisation de tous les objectifs dans une logique de développement durable. En ce sens qu'il ne s'agit pas de siphonner le peu d'eau dont nous dispo-

sons aujourd'hui et d'hypothéquer les générations futures. Rien n'empêche donc des suites au plan Maroc vert initial. Notre principale demande au ministre aujourd'hui a été une loi-cadre, une loi d'orientation. Actuellement le puzzle du secteur est posé mais il faut que tout soit régi par des lois-cadres. Il faut ainsi encadrer la production des agrumes pour que nous ne dépassions pas les capacités du marché.

Qu'en est-il de la coopération opérateurs-tutelle ?

Nous avons la chance d'avoir un ministre engagé et à l'écoute, qui nous accompagne de très près. Néanmoins, il ne faut pas perdre de vue que nous sommes à la mi-chemin de la législation. Il faut donc mettre les bouchées doubles pour concrétiser le maximum de priorités.

PROPOS RECUEILLIS PAR **MERIEM ALLAM**
m.allam@leseco.ma